

CHARTRE D'UTILISATION DU SITE

ESPACE CANDIDAT

1. Définitions

Les termes commençant par une majuscule ont la signification indiquée ci-dessous, qu'ils soient au singulier ou au pluriel.

Site désigne le site www.bourse-emplois.notaires.fr.

Utilisateur désigne toute personne qui consulte le Site sans pouvoir y déposer une annonce d'offre ou de demande d'emploi.

Candidat désigne toute personne consultant le Site, ayant créé un compte sur le Site afin de rechercher un emploi dans le notariat, disposant de la possibilité de déposer une demande d'emploi sur le Site.

Employeur désigne l'office notarial ou un organisme professionnel notarial disposant de la possibilité de consulter les annonces mises en ligne par les Candidats et/ou, ayant la possibilité de publier une annonce d'offre d'emploi sur le Site.

Editeur désigne la personne physique ou morale qui met à disposition des Utilisateurs, des Candidats et des Employeurs les différents services proposés par le Site.

Service désigne la prestation gratuite consistant :

- Pour l'Utilisateur du Site à consulter gratuitement les offres d'emploi mises en ligne sur le Site.
- Pour le Candidat à consulter les offres d'emploi mises en ligne sur le Site et/ou à déposer des annonces de demande d'emploi sur le Site.

2. Acceptation de la charte d'utilisation du Site

Avant de consulter une offre d'emploi ou de déposer une demande d'emploi sur le Site, l'Utilisateur ou le Candidat doit d'abord accepter la présente Charte d'utilisation. L'acceptation de la Charte résultera de son utilisation effective des Services.

Dans cette hypothèse, l'Utilisateur ou le Candidat reconnaît et accepte que cette utilisation soit dès lors considérée par l'Editeur comme valant acceptation de la présente Charte d'utilisation du site. L'Editeur se réserve la possibilité de modifier en tout ou partie et à tout moment la présente Charte d'utilisation du Site.

L'Utilisateur ou le Candidat est réputé accepter cette dernière version à chaque nouvelle connexion au Service.

3. Objet

Le Site est accessible par toute personne recherchant un emploi dans le notariat.

Il a pour objectif de mettre en relation les employeurs, principalement les offices notariaux, et les demandeurs d'emploi.

Ce Site permet, gratuitement :

- De consulter les annonces d'offre d'emploi mises en ligne par les Employeurs,
- De publier une annonce de demande d'emploi, après création d'un compte sur le Site.

Pour les Utilisateurs et les Candidats, le Site est accessible depuis le site www.notaires.fr.

4. Droit d'accès aux fichiers informatisés

Les informations demandées (nom, prénom, adresse, courriel) sont indispensables pour le traitement de la demande d'une création de compte. Ces informations nominatives relatives au Candidat font l'objet d'un traitement automatisé dont l'ensemble des formalités légales a été réalisé auprès du correspondant à la protection des données de l'Editeur à l'adresse suivante : 95 Avenue des Logissons - 13107 Venelles Cedex ou à l'adresse mail suivante : cil-csn@notaires.fr. L'Editeur déclare que les données à caractère personnel du Candidat sont traitées conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, et notamment que :

- Les données à caractère personnel ne sont recueillies que dans la mesure où cela est nécessaire à la fourniture et à la gestion du Service,
- Les données à caractère personnel ne peuvent être recueillies ou traitées à d'autres fins que la fourniture et la gestion du Service, sauf consentement explicite du Candidat.
- L'Editeur a procédé aux formalités qui lui incombent auprès de la CNIL.

Le Candidat est informé que ses données pourront être communiquées à des tiers pour les seuls besoins de fourniture et de gestion du Service.

Le Candidat dispose d'un droit d'accès, de rectification ou d'opposition des données le concernant, dans les conditions prévues par la loi et la réglementation en vigueur auprès du correspondant à la protection des données de l'Editeur à l'adresse suivante : 95 Avenue des Logissons - 13107 Venelles Cedex ou à l'adresse mail suivante : cil-csn@notaires.fr.

5. Droit de propriété intellectuelle

Les droits de propriété intellectuelle concernant le Site, les droits sur les textes, les images, la mise en forme, les bases de données, photos etc., matériel visuel (fixe et/ou en mouvement), matériel sonore, formats, logiciels, marques (noms de domaine compris) et autres matériaux compris, appartiennent à l'Editeur. Ils relèvent des législations françaises et internationales sur le droit d'auteur et la propriété intellectuelle.

En conséquence, l'Utilisateur ou le Candidat s'engage à ne pas :

- Reproduire en nombre, à des fins commerciales ou non, des informations ou des annonces présentes sur le Site,
- Insérer un lien avec un autre site,
- Intégrer tout ou partie du contenu du Site dans un site tiers, à des fins commerciales ou non,
- Copier les informations sur des supports de toute nature permettant de reconstituer tout ou partie des fichiers d'origine.

Toute utilisation non expressément autorisée d'éléments du Site entraîne une violation des droits d'auteur et constitue une contrefaçon. Elle peut aussi entraîner une violation des droits à l'image, droits des personnes ou de tous autres droits et réglementations en vigueur. Elle peut donc engager la responsabilité civile et/ou pénale de son auteur. L'Editeur se réserve la possibilité de saisir toutes voies de droit à l'encontre des personnes qui n'auraient pas respecté cette interdiction.

6. Responsabilité de l'Editeur

Par la présente, l'Editeur exclut toute responsabilité à son encontre pour n'importe quel préjudice causé directement et/ou indirectement de quelque façon que ce soit du fait de l'utilisation du Site. L'engagement de l'Editeur porte uniquement sur la fourniture du Service conformément aux présentes conditions. Il n'est tenu qu'à une obligation de moyens.

Notamment, l'Editeur ne sera en aucun cas responsable d'un quelconque préjudice, causé par :

- L'impossibilité d'utiliser le Site,
- Le fait que les informations sur le Site soient inexactes, incomplètes ou ne soient pas actuelles,
- Une défaillance relative à tout retard ou inexécution consécutifs à la survenance d'un cas de force majeure tel que précisé ci-après.

Pour des raisons de maintenance technique ou d'actualisation des informations publiées ou du fait de tiers, l'accès et le fonctionnement partiel ou total du Site pourront être suspendus, sans que cette interruption puisse ouvrir droit à une quelconque indemnité au bénéfice de l'Utilisateur ou du Candidat.

D'une manière générale, l'Utilisateur ou le Candidat ne pourra se prévaloir d'aucune garantie de rétablissement de connexion au Site.

7. Accès au Site

L'Editeur met en œuvre tous les moyens nécessaires pour rendre et maintenir accessibles tous les services disponibles sur son Site.

A cet égard, l'Editeur souscrit une obligation de moyens. A ce titre, la responsabilité de l'Editeur ne saurait être recherchée dans les cas suivants :

- Interruptions momentanées pour la mise à jour de certains fichiers,
- Difficultés de fonctionnement ou interruption momentanée des Services indépendamment de la volonté de l'Editeur, notamment en cas d'interruption des services d'électricité ou de télécommunication,
- Interruptions momentanées des Services, nécessaires à leurs évolutions ou maintenance,
- Défaillance ou dysfonctionnements du réseau Internet dans la transmission de messages ou documents.
- Interruption définitive des Services pour quelque raison que ce soit.

L'Editeur ne saurait encourir aucune responsabilité au cas où l'Utilisateur ou le Candidat subirait un dommage lié à l'utilisation du réseau Internet, par exemple une perte de données ou une contamination par virus.

8. Respect et intégrité du Site

L'Utilisateur ou le Candidat s'engage à ne tenter aucune action qui pourrait menacer l'intégrité du site.

9. Force majeure

Outre ceux habituellement retenus par la jurisprudence de la Cour de cassation et/ou au sens de l'article 1148 du Code civil, sont considérés comme des cas de force majeure : les actes ou omissions du gouvernement ou d'autorités supérieures compétentes ; les intempéries exceptionnelles, les catastrophes naturelles, les inondations, les incendies, la foudre, le feu, les grèves, les insurrections, les guerres, les opérations militaires, l'état d'urgence national ou local, les attentats, le fait d'un tiers, d'un client ou des éditeurs de programmes et des ayants droit ; le blocage des réseaux de télécommunications.

L'Editeur ne pourra être tenu responsable envers l'Utilisateur ou le Candidat d'une éventuelle suspension ou interruption du Service imputable à la force majeure ou au fait de l'Utilisateur ou du Candidat.

10. Litige

La présente Charte d'utilisation est soumise au droit français.

Il est donné compétence aux tribunaux de Paris nonobstant la pluralité de défendeurs, ou appel en garantie, et ce même pour les procédures d'urgence ou conservatoires notamment par voie de référé ou de requête, sauf disposition contraire ou accord exprès des parties notamment sur un arbitrage, le cas échéant.

CONDITIONS PARTICULIERES DE LA MISE EN LIGNE DES ANNONCES DE DEMANDE D'EMPLOI

11. Le compte Candidat

Pour publier une annonce sur le site, l'Utilisateur doit créer un compte, dont les données, en partie modifiables, sont protégées par un mot de passe.

A la demande du Candidat, ou en cas d'inactivité prolongée, le compte peut être supprimé par l'Editeur.

11.1. Création d'un compte Candidat

11.1.1. Page de saisie des informations personnelles et de connexion

- Un seul compte peut être créé par Candidat.
- Les informations que le Candidat saisit seront automatiquement reprises (y compris l'adresse de courriel) lors de la création de son annonce, laquelle pourra néanmoins être publiée de façon nominative ou anonyme, selon son choix (Cf. publication d'annonce).
- La saisie d'une adresse de courriel est obligatoire, cette adresse constitue l'identifiant de connexion du Candidat et permettra de contacter ce dernier.

11.1.2. Validation du compte et activation

- L'Editeur refuse la création d'un compte s'il en existe déjà un au nom du Candidat et invite le Candidat à s'y connecter.
- Après avoir validé les informations personnelles et de connexion liées à la création du compte du Candidat, ce dernier recevra un courriel contenant un lien lui permettant d'activer son compte et de créer une annonce sur le Site.

11.2. Modification du compte Candidat

Les données personnelles et de connexion du compte Candidat sont modifiables

11.3. Mot de passe

L'accès au compte Candidat est sécurisé par la saisie d'un mot de passe associé à l'identifiant du Candidat (adresse de courriel).

Le Candidat accepte et reconnaît qu'il est responsable du respect du caractère confidentiel du mot de passe associé à son compte.

En conséquence, le Candidat reconnaît être le seul et unique responsable à l'égard de l'Editeur de tous actes effectués à partir de son compte.

Si le Candidat a connaissance d'une utilisation non autorisée de son mot de passe ou de son compte, il accepte d'en informer l'Editeur sans délai.

En cas d'oubli du mot de passe, le Candidat peut demander la création d'un nouveau mot de passe, à partir de la page de connexion au compte.(voir paragraphe 11.4).

11.4. Page de demande d'un nouveau mot de passe ou d'un lien d'activation

En cas d'oubli de son mot de passe ou de problème avec le lien d'activation du compte, le Candidat peut créer un nouveau mot de passe ou obtenir un nouveau lien d'activation, à partir de la page des informations de connexion (Bouton « Me connecter », « Mot de passe oublié ou lien d'activation non reçu »).

11.5. Suppression de compte inactif

Les comptes auxquels les utilisateurs ne se sont pas connectés depuis plus de 2 ans, sont automatiquement supprimés. Un nouveau compte peut être créé.

12. L'annonce de demande d'emploi

Lorsque son compte est activé, le Candidat peut créer son annonce de demande d'emploi puis demander sa publication pour une période de deux (2) mois renouvelable une fois.

Une fois l'annonce de demande d'emploi publiée sur le Site, elle n'est plus modifiable, sauf :

- L'option d'affichage des données nominatives,
- La zone géographique,
- La date de disponibilité.

L'annonce peut être précisée ou corrigée par l'ajout de commentaires.

Un délai de trente-cinq (35) jours est imposé entre la publication de deux annonces de demandes d'emplois.

12.1. Création d'une annonce de demande d'emploi

12.1.1. Page de saisie des informations relatives au profil du Candidat

- Le Candidat dispose d'un champ libre rédigé sous sa responsabilité pour préciser ses compétences et apporter d'éventuelles informations complémentaires.
L'Editeur se réserve le droit de refuser toute publication sans avoir à justifier d'un quelconque motif.
- Les mentions relatives aux coordonnées du Candidat, importées depuis son compte, et aux conditions dans lesquelles ce dernier souhaite être contacté, sont soumises à validation par le Candidat lors de l'étape 2 de création d'annonce. Cinq possibilités sont proposées :
 - o **Une publication nominative (en cochant « Toutes »)** : mention dans l'annonce des coordonnées figurant dans le compte,
 - o **Une publication partielle des coordonnées (en cochant « Courriel + tél. »)** : mention dans l'annonce de l'adresse du courriel et du numéro de téléphone figurant dans le compte,
 - o **Une publication partielle des coordonnées (en cochant « Courriel »)** : mention dans l'annonce de l'adresse du courriel figurant dans le compte,
 - o **Une publication partielle des coordonnées (en cochant « Tél »)** : mention dans l'annonce du numéro de téléphone figurant dans le compte,
 - o **Une publication anonyme (en cochant « Aucune »)** : les coordonnées du Candidat ne sont pas visibles par l'Employeur. Dans ce cas, l'Employeur transmet au Candidat, via le Site, les coordonnées de son office afin d'être contacté.

Par défaut, l'annonce publiée est nominative.

12.1.2. Page relative à l'affichage de l'annonce en prévisualisation

L'étape 3 de la création d'annonce permet de visualiser l'annonce telle qu'elle apparaîtra publiée et de demander sa publication.

Il convient de bien relire l'annonce avant de demander sa publication puisqu'elle ne pourra ensuite qu'être partiellement modifiée (Cf. paragraphe 12.4.) et complétée par des commentaires (Cf. paragraphe 12.5.) ; après tout retrait d'annonce de la publication, il

convient d'attendre un délai de trente-cinq (35) jours avant de pouvoir demander une nouvelle publication (Cf. paragraphe 12.6.).

12.1.3. Sauvegarde du brouillon

Le Candidat peut enregistrer les informations qu'il a saisies en les sauvegardant comme brouillon, lequel pourra, depuis son compte Candidat, être consulté, modifié, supprimé ou faire l'objet d'une demande de publication.

Jusqu'à trois (3) brouillons peuvent être conservés par le Candidat.

12.2. Demande de publication d'une annonce de demande d'emploi

La publication de l'annonce du Candidat est soumise à la validation de l'Editeur qui peut :

- Publier l'annonce de demande d'emploi,
- Effectuer des modifications de mises en forme et de rédaction et la publier,
- Refuser la publication de l'annonce sans avoir à justifier d'un quelconque motif.

Un courriel d'information est alors automatiquement adressé au Candidat.

Toutefois, en cas de refus de publication de l'annonce par l'Editeur, le brouillon de l'annonce rédigée par le Candidat est sauvegardé et accessible à partir de son compte. Au 3ème refus de publication de l'annonce, le brouillon est automatiquement effacé par l'Editeur.

12.3. Durée de publication et de renouvellement, retrait et archivage de l'annonce

12.3.1. Durée de publication et renouvellement

La durée de publication de l'annonce est de deux (2) mois à compter de sa mise en ligne.

Un courriel est adressé au Candidat dix (10) jours avant le terme de cette période pour lui proposer :

- De confirmer le retrait de son annonce du Site,
- Ou de renouveler cette publication pour une nouvelle période de 2 mois.

A défaut de réponse de la part du Candidat, l'annonce est automatiquement retirée du Site au terme de la période initiale de publication.

12.3.2. Retrait et archivage de l'annonce

A tout moment au cours de la période de publication, le Candidat peut retirer son annonce du Site. Cette dernière est alors archivée et pourra être consultée à partir du compte Candidat. Dans un objectif d'amélioration du fonctionnement du Site, le motif du retrait de l'annonce est demandé au Candidat.

Au terme de la période de publication ou de renouvellement, l'annonce est automatiquement retirée du Site. Le Candidat en est alors informé par courriel. L'annonce est alors archivée et pourra être consultée par le Candidat à partir de son compte Candidat.

12.4. Modification de l'annonce après publication

Une fois l'annonce publiée, trois données peuvent être modifiées :

- L'affichage des données nominatives figurant sur l'annonce : il pourra sélectionner l'une des cinq possibilités mentionnées au paragraphe 12.2.1,
- La zone de recherche géographique,
- La date de disponibilité.

La modification d'une annonce peut être effectuée deux (2) fois pendant la période de publication (période de renouvellement compris).

12.5. Ajout d'un commentaire à l'annonce publiée

Une fois publiée, l'annonce ne peut plus être modifiée (sauf dans les cas ci-dessus). Pour la corriger ou la préciser, le Candidat peut lui adjoindre des commentaires, dans la limite de 4.

Comme pour l'annonce, la publication du commentaire est soumise à la validation de l'Editeur qui peut :

- Le publier,
- Refuser la publication sans avoir à justifier d'un quelconque motif.

Un courriel d'information est alors automatiquement adressé au Candidat.

Toutefois, en cas de refus de publication par l'Editeur, le brouillon du commentaire rédigé par le Candidat est sauvegardé et accessible à partir de son compte. Au 3ème refus de publication du commentaire, le brouillon est automatiquement effacé.

Le commentaire publié ne peut plus être modifié.

12.6. Publication d'une nouvelle annonce

Le Candidat ne pourra publier une nouvelle annonce qu'à l'issue d'un délai de trente-cinq (35) jours à compter du retrait du Site de son annonce précédente, quel que soit le motif de son retrait.

13. Responsabilité du Candidat

Les annonces diffusées sont éditées et mises en ligne sous la seule responsabilité de leurs auteurs respectifs.

L'Editeur décline toute responsabilité quant à l'exactitude et au contenu des annonces publiées. Le Candidat en assume l'entière responsabilité.

Le Candidat s'engage à indemniser l'Editeur de tout préjudice qu'il subirait de ce chef et garantit l'Editeur contre toute action fondée sur ces insertions.